

La Vague

BULLETIN
MUNICIPAL

NOVEMBRE
2020



Éric Tessier
Maire de Saint-Michel-
de-Bellechasse

Chers concitoyens,

Au cours du dernier mois, nos efforts collectifs semblent avoir permis de stabiliser le nombre d'infections. Par contre, nous devons continuer de nous serrer les coudes et poursuivre en ce sens afin d'arriver aux résultats escomptés.

Nous sommes conscients que la situation actuelle est difficile et que les événements des derniers jours à Québec ajoutent une douleur supplémentaire, mais ensemble, nous sommes capables d'y arriver. J'en profite pour vous rappeler que si vous vivez du stress, de l'anxiété ou de la déprime liée au virus et ses impacts, vous pouvez communiquer par téléphone à Info-Social 811, un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel offert par les autorités gouvernementales. Également, en support aux victimes de cette terrible tragédie et leurs proches, les drapeaux du Québec, situés au bureau municipal, ont été mis en berne du 2 au 5 novembre inclusivement.

Décisions municipales

Actuellement, de nombreuses informations circulent concernant l'ancien presbytère. Nous souhaitons réitérer que nous souhaitons redonner l'héritage de notre patrimoine aux citoyens de Saint-Michel-de-Bellechasse et que nous sommes à l'écoute de vos préoccupations. Je me permets toutefois de remettre les pendules à l'heure à cet effet.

Depuis les derniers mois, nous sommes à réaliser un bilan de santé des actifs de la Municipalité, notamment l'ancien presbytère, afin d'avoir le vrai portrait de leur état et connaître le coût de leur mise à niveau. À première vue, nous constatons que ce dernier est dans un état de désuétude plus important que prévu, cela implique que la Municipalité devra investir significativement dans sa remise à niveau et par le fait même, s'assurer de respecter financièrement ses engagements avant de prendre toute décision.

Des discussions ont cours depuis un bon moment à ce sujet avec les représentants de la Fabrique, et lors de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons adopté une résolution nous permettant de renégocier l'entente entourant l'acquisition des biens de la Fabrique de Saint-Michel-de-Bellechasse, par la Municipalité, conclue en 2017 afin qu'elle soit plus avantageuse pour les payeurs de taxes de Saint-Michel-de-Bellechasse.

Nous souhaitons ainsi que l'entente tienne compte de l'état réel des infrastructures, qu'elle élimine les clauses limitatives afin que nous puissions agir en réel propriétaire et qu'elle respecte les paramètres d'une entente gagnant-gagnant pour les citoyens de notre Municipalité.

Nous sommes contraints présentement de vivre avec un contrat que la Municipalité n'est pas en mesure d'assumer. Nous agissons de manière responsable en demandant de renégocier cette entente. En tant qu'organisation municipale, nous avons le devoir de veiller à la bonne gestion des finances publiques.

Par ailleurs, je tiens également à vous informer que nous avons pris la décision de ne plus tenir de préséance du conseil municipal en compagnie des élus municipaux. Depuis les dernières semaines, nous devons faire face à des fuites d'informations avant même la tenue du conseil municipal, ce qui est contraire au Code d'éthique et de déontologie en matière municipale. Nous allons donc prioriser d'autres modes de communications avec les élus afin que ces derniers puissent poursuivre leur travail et rester au fait des dossiers municipaux.

En terminant, sachez que toute l'équipe municipale poursuit son travail pour faire progresser les dossiers de Saint-Michel-de-Bellechasse!



Tempêtes automnales

L'automne est synonyme de grandes marées et donc de tempêtes automnales à Saint-Michel-de-Bellechasse, qui peuvent entraîner d'importants dégâts. Soyez prudents! N'hésitez pas nous contacter si la situation le requiert.



Collecte des ordures et récupération

Nous demandons la collaboration de tous les citoyens afin qu'ils portent une attention particulière à l'endroit où ils déposent leurs bacs le jour de la collecte. Facilitons le travail des employés municipaux!



Écocentre

En raison du non-respect des consignes sanitaires et d'un manque de respect de quelques citoyens envers les employés municipaux, la Municipalité a pris la décision de ne pas prolonger l'ouverture de l'écocentre. L'écocentre est donc fermé jusqu'au printemps. Pour 2021, des règles plus strictes seront en vigueur et espérons que tous feront preuve de savoir-vivre!



Chemin de la Voile

Nous demandons aux citoyens de bien vouloir respecter la propriété privée du terrain situé au 3, chemin de la Voile. À ce jour, le terrain n'appartient pas à la Municipalité. Il est à noter que le chemin de la Voile est privé et qu'il est entretenu par ses propriétaires.



Feux à ciel ouvert

La Municipalité tient à rappeler que les feux à ciel ouvert sont interdits sans permis. Vous pouvez effectuer une demande auprès du bureau municipal, un employé se chargera de délivrer le permis, et ce, sans frais.



voir le
site Web
pour les
diffusions

Calendrier des séances du conseil 2020

Prochaine séance
Mardi 8 décembre

Coordonnées

Adresse

129 Route 132 Est
Saint-Michel-de-Bellechasse
Québec G0R 3S0

418.884.2865

www.stmicheldebellechasse.ca

FERMÉ

Heures d'ouverture

Bureau municipal

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h
Mardi, jeudi: 13h à 16h30

Inspecteur municipal

Les jeudis : 8 h 30 à 12 h



Facebook de
la Municipalité.